

Interpellation de Monsieur Yves Bassambi au Collège du Bourgmestre et des Echevins concernant « l'impact des décisions du CODECO à Saint-Josse » au Conseil communal du 24 novembre 2021

La situation épidémiologique ne cesse de se dégrader dans notre pays.

Selon le Ministre de la santé et je le cite : « Nous sommes face à une explosion des contaminations », le 8 novembre, 15.224 infections avaient été enregistrées en Belgique et 19.300 le 15 novembre.

Afin de juguler cette recrudescence de l'épidémie, le comité de concertation a décidé, le mercredi passé, des mesures de restriction, en vigueur depuis le vendredi passé et ce, jusqu'au 28.01.2022. Parmi ces mesures non exhaustives,

* Le port du masque obligatoire à l'intérieur mais également lors de certains événements à l'extérieur. Cela dès 10 ans (pour ce qui est de l'école, les Régions et Communautés décideront).

* Le télétravail obligatoire, depuis avant-hier, quatre jours par semaine jusqu'au 13 décembre. Ensuite, il sera obligatoire 3 jours par semaine.

* La détention d' un Covid Safe Ticket + : c'est-à-dire un CST combiné au port du masque. Cela s'applique dans le secteur de l'Horeca (sauf quand on est assis) et dans les discothèques (sauf si on fait un test sur place avant de rentrer dans la discothèque). Cela sera utilisé également dans les événements publics et privés : à l'intérieur à partir de 50 personnes et à l'extérieur à partir de 100 personnes.

* Une troisième dose possible du vaccin d'ici aux mois de mars et avril pour toute la population

Dès lors, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

➤ Quelle est l'incidence de ces mesures sur la situation à Saint-Josse? Pourriez-vous nous donner un aperçu détaillé?

➤ Où en est-on de manière générale sur la vaccination et plus précisément au niveau de la troisième dose ? Pourriez-vous nous donner un état des lieux ?

Je vous remercie d' avance pour vos réponses.

Interpellation de Monsieur Yves Bassambi au Collège du Bourgmestre et des Echevins concernant « le protocole d'accord sur les pensions » au Conseil communal du 24 novembre 2021

La presse, récemment, nous informait que la commune de Saint-Josse financera largement les pensions et la valorisation des échelles barémiques les plus faibles.

En effet, un protocole d'accord sectoriel relatif aux pensions et à l'augmentation barémique des niveaux D et E a été signé avec l'ensemble des représentants syndicaux.

Concrètement, ce dernier prévoit notamment la répartition de l'effort financier porté par la commune et la Région bruxelloise pour un total de plus de 1.300.000 euros.

Dès lors, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

- Pourriez-vous nous fournir un aperçu détaillé et des conséquences pratiques de ce protocole d'accord? De quelle manière va-t-il garantir le financement des pensions et la revalorisation des salaires les plus faibles ?

Je vous remercie d' avance pour vos réponses.

Sujet : Ça klaxonne et ça bouchonne, dans le quartier nord

Monsieur le Bourgmestre, mesdames et messieurs les Echevins, mesdames et messieurs les Conseillers communaux,

Ce week-end, comme bien des week-ends, le trafic automobile était très dense dans le quartier nord, conséquence notamment du succès de l'offre commerciale de la rue de Brabant. La rue d'Aerschot, la rue de Brabant mais aussi les rues des Plantes, de la Prairie, et jusqu'à la rue de la rivière ont donc, comme bien souvent, vu se former de longues files de conducteurs irrités n'ayant d'autres ressorts pour exprimer leur frustration qu'un usage immodéré du klaxon, au grand dam des riverains assourdis par cette cacophonie motorisée.

A cette intense pollution sonore (et atmosphérique), il faut encore ajouter le risque accru pour les usagers faibles, piétons et cyclistes, engendré par cette situation : les conducteurs automobiles énervés adoptent en effet souvent des comportements plus radicaux qui risquent de provoquer des accidents.

Une bonne partie des problèmes semble provenir des manœuvres accomplies au sortir de la rue d'Aerschot, à hauteur du "tourner à gauche" devant le café "Questo" et au niveau du carrefour Prairie/Brabant. Dans le premier cas, l'intégration des véhicules venant de la rue d'Aerschot dans la file remontant la rue de Brabant en direction de la place Liedts est difficile, dans le second cas le carrefour est complexe, ses feux ne fonctionnent pas toujours et les actions de contrôle de la police viennent parfois compliquer la situation.

Si la question de la piétonisation de la rue de Brabant est essentiellement une question schaerbeekoise, il ne nous semble pas nécessaire d'attendre des décisions dans ce domaine pour essayer d'améliorer la situation. Une modification simple pourrait sans doute grandement améliorer la situation : supprimer le "tourner à gauche" devant le café Questo.

Cela signifierait que les véhicules sortant de la rue d'Aerschot continueraient tout droit et quitteraient le quartier soit en tournant à droite dans le tunnel soit en poursuivant leur route vers le boulevard Pacheco. S'ils devaient toutefois souhaiter revenir vers la rue de Brabant ils auraient l'opportunité de le faire au niveau du rond point de la place Saint Lazare, plus adapté à une telle manœuvre que le "tourner à gauche" du bout de la rue d'Aerschot.

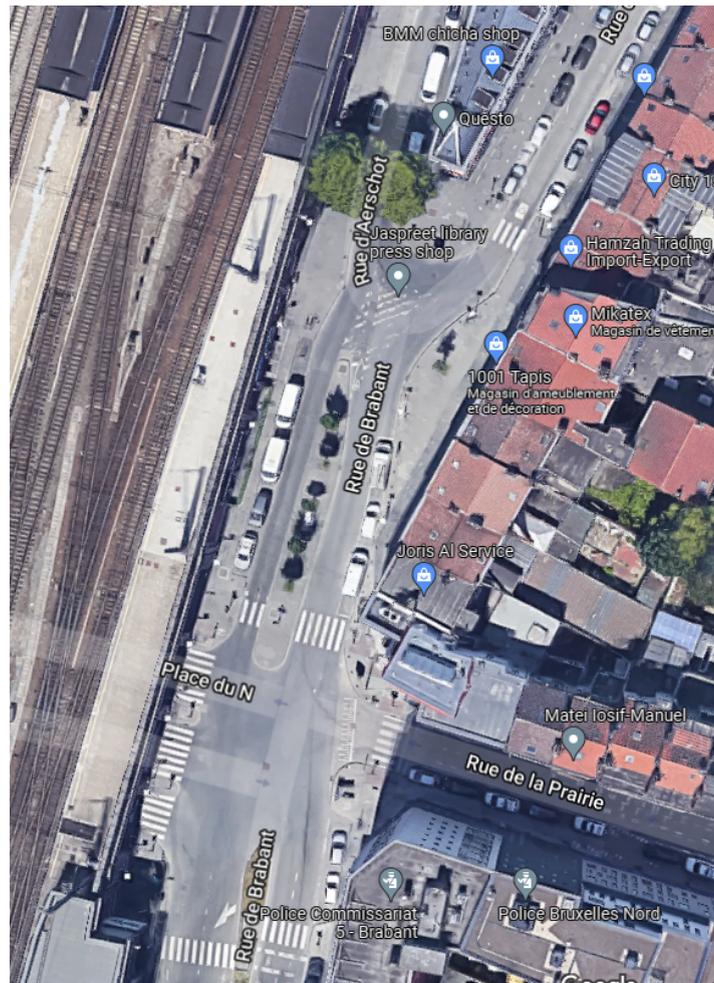
Cette modification limiterait le nombre de croisements de véhicules et donc les bouchons en aval du feu rouge Brabant/Plaine qui se répercutent sur ce dernier, ce qui permettrait de dégorgier plus vite les rues secondaires du quartier au travers de ce feu rouge et donc de diminuer les bouchons et le bruit.

A plus long terme, en redressant les profils des trottoirs côté gare et côté colline, on dégagerait plus d'espace au centre, permettant de créer un petit espace public que l'on pourrait verdir de quelques arbres sans toucher aux places de parkings.

Il faudrait aussi prévoir, dans un tel scénario, un casse vitesse (sous forme de passage clouté surélevé à la sortie de la rue d'Aerschot ?) pour éviter que ce tronçon bien droit n'entraîne d'accélération de la vitesse.

Mes questions seront donc :

- Quelles mesures la commune entend-elle prendre à court terme pour améliorer la situation
- La commune a-t-elle des plans à plus long terme pour ce secteur



En vous remerciant d'avance,

Pascal Lemaire

Verdurisons le béton des écoles ; interpellation introduite par Mme Malika Mhadi, Conseillère communale.

Mr le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevins (es) et conseillers (es),

Suite à la clôture de la COP 26 et au vu des terribles inondations qui ont frappé la Wallonie cet été, mon interpellation rejoint celle de mon collègue Pascal Lemaire en septembre 2021 en ce qui concerne la situation à Saint Josse. Le niveau local est une clef dans la lutte contre le changement climatique. Saint Josse doit faire un effort sur son plan stratégique de végétalisation de nos quartiers et nos écoles afin de perméabiliser les sols et ainsi prévenir les inondations en cas de fortes précipitations mais aussi lutter contre les îlots de chaleur en période de canicule. Malheureusement, les récents réaménagements en 2021 de l'école Arc-en-ciel, à rue de l'abondance témoignent de l'absence de prise en considération de la végétalisation des cours comme critère de leur réaménagement. En y voit là que du béton Ecole Arc en ciel - in Advance

Notre commune compte 7 écoles communales dont les cours représentent une part de notre territoire non bâtie qui malheureusement sont souvent asphaltées, bétonnées, imperméables et non végétalisées. En été, ces cours se transforment en îlots de chaleur urbain, alors qu'elles pourraient être des opportunités pour créer des îlots de fraîcheur afin de réguler la température en période de réchauffement climatique urbain et rafraîchir nos enfants et toute la population. En outre, ces mêmes espaces permettraient de perméabiliser les sols et prévenir les inondations en cas de fortes précipitations. Booster ces petits espaces verts dans toutes nos écoles

Malika Mhadi

contribuerait à renforcer le rôle écologique de notre maillage vert afin de préserver et développer la biodiversité. Tout cela rendrait les cours plus conviviales et ludiques pour l'enfant, un bien-être nécessaire à son développement humain, social et psychique.

De ce fait, et sur la proposition en avril 2021 de Mr Alain Maron ministre de l'environnement et la transition écologique, un budget de plus de 5 millions d'euros a été approuvé par la région afin de végétaliser les cours de récréation des écoles Bruxelloises situées dans des quartiers en carence d'espaces verts. L'appel à projets a été lancé en mai 2021 par Bruxelles environnement en partenariat avec perspective.brussels. 62 écoles Bruxelloises ont manifesté leurs intérêts et étaient prêtes à s'engager dans cette transition écologique. Le comité d'avis n'a pu sélectionner que 20 écoles qui bénéficient, d'ores et déjà, d'un soutien financier de 300 000 euros par cour et avec un accompagnement technique et pédagogique offert par Bruxelles environnement. Malheureusement aucune de nos écoles francophones n'a participé à cet appel ! Une occasion manquée pour nos écoles et la population de manière générale!

L'appel à projets s'adressait aux écoles issues des réseaux officiels et subventionnés de l'enseignement du niveau maternel, primaires et/ou secondaires, de tout type d'enseignement et régime linguistique, localisées dans les zones de carence en espaces verts, les zones de verdoisement prioritaire du Plan régional de développement Durable et/ou dans les zones contribuant aux îlots de chaleur urbain de la Région de Bruxelles-Capitale. Les candidatures étaient limitées à 5 écoles par

PO. Notre commune Saint Josse la plus petite en superficie de la Région, mais la plus densément peuplée, répond largement aux critères de sélection puisque certaines zones de nos quartiers sont reprises sur les cartes régionales des zones de carence en espaces verts. [Atlas \(leefmilieu.brussels\)](https://leefmilieu.brussels)

Dès lors,

Mr le Bourgmestre,

1) La commune a-t-elle relayé l'appel à projet vers les écoles ? Si non, pourquoi ?

Si oui,

- a-t-elle en tant que pouvoir organisateur offert un appui à la rédaction des projets.
 - A-t-elle reçu des retours des écoles indiquant une volonté de participer à l'appel ou au contraire, des éléments qui auraient justifié l'absence de volonté de répondre à l'appel à projet ?
- 2) Où en est-on dans la mise en œuvre du plan climat voté en octobre 2020 sur le point particulier de la verdurisation ?
- 3) Pour le bien-être de l'enfant et son développement personnel, pourriez vous dans les nouveaux projets de réaménagement des cours, prévoir un espace dédié à des potagers collectifs à disposition des élèves et/ou des associations afin d'y organiser des ateliers pédagogiques et didactiques de sensibilisation à l'environnement ?

Merci

Interpellation en vue du conseil communal du 24 novembre 2021:

Deux ans après la motion contre les violences faites aux femmes et pour la reconnaissance du féminicide.

Notre société comporte de nombreux types de violences faites aux femmes (institutionnelles, physiques ou morales) que la plupart des femmes qui nous entourent ont déjà subies. C'est un fléau qui sévit dans toutes les classes sociales et les victimes sont de tout âge. Les circonstances de la pandémie de covid ont rendu les conditions de vie des personnes victimes de ces violences encore plus précaires.

Malheureusement, les actes de violences contre les femmes peuvent aboutir à leur mort. La [plateforme STOP féminicides](#) dénombrait au moins 25 victimes de féminicides (meurtre de femmes en raison de leur genre) pour toute l'année 2020. En octobre 2021, STOP féminicides comptait au moins 17 féminicides en 2021. Dans ces circonstances, il est donc primordial que les autorités communales puissent faciliter l'accès aux services d'aides d'urgence et participent activement à la prévention contre les violences faites aux femmes.

Le 13 novembre 2019, le conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode a voté à l'unanimité une [motion contre les violences](#) faites aux femmes et pour la reconnaissance des féminicides. Cette motion engage le collège communal notamment à :

- *présenter au Conseil communal un plan d'application concret et mesurable de la convention d'Istanbul au niveau communal;*
- *développer des initiatives locales permettant l'hébergement d'urgence des victimes de violences;*
- *établir un diagnostic local pour connaître et améliorer les dispositifs d'aide disponible sur le territoire (état des lieux des ressources existantes localement; mieux comprendre les besoins des victimes; évaluer les manques; définir les priorités d'action et les indicateurs de suivi);*
- *sensibiliser et former au premier accueil les professionnels qui ne sont pas directement concernés par l'accompagnement des victimes mais qui doivent pouvoir les orienter (services d'accueil de médiation, d'animation, services éducatifs, etc.);*
- *demander au Collège de Police d'élaborer un plan d'action concret et mesurable sur l'application de la convention d'Istanbul dans notre zone de Police.*

Dès lors:

- Pourriez-vous nous indiquer quand le “plan d’application concret de la convention d’Istanbul” au niveau communal sera présenté au Conseil communal?
- Pourriez vous nous communiquer le nombre de cas de violences faites aux femmes recensés sur le territoire de Saint-Josse-ten-Noode ? Comment traitez-vous ces informations ?
- Quelles sont les initiatives locales développées par la commune permettant l’hébergement d’urgence des victimes de violences ?
- Quelles sont les formations sur les violences faites aux femmes qui ont été données au personnel communal et aux membres de la police communale depuis l’adoption de la motion en 2019 ?
- Quels sont les outils que les agents communaux ont à leur disposition pour suivre et prévenir les violences faites aux femmes ?
- Quels sont les priorités d’action et les indicateurs suivis pour la lutte contre les violences faites aux femmes à Saint-Josse-ten-Noode ?
- Pourriez-vous nous faire part du suivi de votre demande au Collège de Police d’élaborer un plan d’action concret et mesurable sur l’application de la convention d’Istanbul dans notre zone de Police ?

Beloftes na burgerontmoeting 08.11.2021 over problemen in de Verbiststraat; interpellatie ingediend door Dhr Frederic Roekens, Gementeraadslid.

Geachte heer Burgemeester,
Geachte heer de voorzitter van de gemeenteraad,
Geachte mevrouw waarnemend gemeentesecretaris,

Ik stelde vorige maand op de gemeenteraad een actuele vraag over het straatdealen in de Verbist- en Liedekerkestraat. Ik stelde ook een schriftelijke vraag aan het politiecollege.

Op 08.11.2021 organiseerde de gemeente een informatievergadering met buurtbewoners.

Er is duidelijk een verplaatsing naar en intensivering van het straatdealen op de hoek van de Liedekerkestraat en de Verbiststraat. Een camera op die plek dekt de Liedekerkestraat niet met als gevolg dat het dealen gebeurt buiten het zicht van de camera met heel veel overlast voor omwonenden tot gevolg.

Op de burgervergadering vroegen buurtbewoners om maatregelen : meer politieacties, een verplaatsing van de camera en een nachtelijk samenscholingsverbod.

U sprak op de vergadering (en in de pers) van een nieuw cameraplan.

U was niet te vinden voor een samenscholingsverbod omdat het niet door de generale staf van de politiezone zou worden gesteund.

Vragen :

- Kan u meer toelichting geven bij uw cameraplan?

Is het alvast niet mogelijk om de camera zo te verplaatsen dat de dode hoek van de Liedekerkestraat is opgelost?

- Wordt het idee van het nachtelijk samenscholingsverbod (zoals dat ook in bvb Molenbeek wordt toegepast) bestudeerd of vindt u het geen optie?

- Welke rol kan de preventiedienst spelen in de problematiek van het straatdealen?

- Welke andere oplossingen ziet u om de levenskwaliteit van de omwonenden te verbeteren?

mvg

Frederic Roekens

Dood en leven van de Leuvensesteenweg; interpellatie ingediend door Dhr Frederic Roekens, Gemeenteradslid.

Een van de meest invloedrijke boeken in de geschiedenis van de stadsplanning is 'The Death and Life of Great American Cities' van de New Yorkse publiciste Jane Jacobs. Het verscheen zo'n 60 jaar geleden

In haar boek pleitte ze voor een dynamische en levendige stad, waar mensen door elkaar wonen, werken, winkelen, ontspannen, en die zo een bron van inspiratie is voor iedereen.

Veel leven is er momenteel niet meer in de Leuvensesteenweg. Het failliet van DOD, en het vertrek van Hayoit en anderen handelszaken zorgde voor leegstand. Verschillende handelspanden werden verkocht en waren het object van stedenbouwkundige vergunningen. Nummer 41-47 worden momenteel afgebroken voor de bouw van een groot handelspand en een dertigtal appartementen. De vergunning voor een soortgelijk project op het nummer 37-39 werd na een vernietigend advies van Monumenten en Landschappen geweigerd.

Inmiddels werd ook de klassering aangevraagd van het statige art deco pand van Hayoit.

De handel in de Leuvensesteenweg had het 10 jaar geleden ook al moeilijk, reden waarom uw voorganger Jean Demannez een BBP (PRAS) Scailquin had voorgesteld om het huizenblok tussen Scailquinstraat en Leuvensesteenweg een nieuw leven te geven onder de regie van de gemeente.

U was bij uw aantreden in 2012 geen voorstander van deze BBP en het gevolg is dat we nu louter reactief moeten inspelen op plannen van private promotoren.

Dit leidt tot een aantal reflecties: Waar willen we met dit huizenblok naartoe? Welke handelszaken willen we aantrekken? Welke identiteit willen we de steenweg en onze gemeente aanmeten? Welke opportuniteiten biedt dit voor tewerkstelling en belastingsinkomsten?

Vragen:

- Kan u een overzicht geven van de huidige stedenbouwkundige en commerciële projecten in het bovendeele van de Leuvensesteenweg? Heeft u een zicht op welke handelszaken zullen komen in het toekomstige project op nummer 41-47? Welke plannen zijn er voor de voormalige hoofdzetel van Hayoit? Wat is de stand van zaken van het afgekeurde project op nummer 37-39? Ook andere panden wachten op een nieuwe bestemming. Heeft u daar een zicht op?

- Heeft het gemeentebestuur een visie op welke type handelszaken het zou willen aantrekken op de steenweg? Staat de gemeente na het stopzetten van de lokale antenne van Atrium en de opsloping van Atrium in HUB Brussels in contact met deze laatste voor advies en begeleiding?

- Ziet de gemeente mogelijkheden naar tewerkstelling en de omscholing door bvb de Mission Locale en Actiris?

- Het project op 41-47 voorziet in een dertigtal appartementen. Goede afspraken met de Mirano maar ook met het toekomstige huis der culturen zullen meer dan nodig zijn om problemen te vermijden. Hoe zal de gemeente een evenwicht kunnen vinden tussen de verschillende functies op de steenweg (wonen, werken, winkelen en ontspanning?)

mvg

Frederic Roekens